

**COMMUNE de STOTZHEIM**  
 Arrondissement de SÉLESTAT-ERSTEIN  
 Canton de BARR

## **DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 9 mai 2016**

à 20 h 00

Sous la présidence de Jean-Marie KOENIG, Maire.

### **Étaient présents :**

Les Adjoint(e)s : Céline MASTRONARDI, André METZ et Michèle FETZER.

Les Conseillers municipaux : Joanne ALBRECHT, Anne DIETRICH, Joseph EHRHART, Carine GOERINGER, Marc HARRER, Dominique LEHMANN Didier METZ, Norbert RIESTER, Philippe SCHMITT, Benoît SPITZ.

Absent excusé : Valérie HIRTZ

Procuration : Valérie HIRTZ à Carine GOERINGER

### **COMMUNICATIONS**

M. le Maire fait part au Conseil des réunions et événements qui ont eu lieu depuis le dernier Conseil municipal.

### **ADOPTION DES COMPTES RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS ET 4 AVRIL 2016**

Les comptes rendus sont votés à l'unanimité.

N° 1

### **MISE EN CONFORMITÉ ET RÉHABILITATION DE LA MAIRIE : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

- Vu le compte rendu des Commissions Réunies, avec le CAUE du Bas-Rhin, qui a eu lieu le lundi 28 juillet 2014, concernant le projet d'accessibilité des personnes à mobilité réduite pour les locaux de la mairie,
- Vu la délibération du 1<sup>er</sup> décembre 2014 par laquelle le Conseil décide de s'engager dans l'agenda d'accessibilité programmé pour la Mairie,
- Vu la délibération du 16 février 2015 par laquelle le Conseil approuve la convention de maîtrise d'œuvre avec le CAUE du Bas-Rhin,
- Vu la délibération du 31 août 2015 par laquelle le Conseil décide de réaliser le projet mairie établi par le CAUE, sur la base du montant des travaux de 450 000 € HT et autorise le Maire à organiser la consultation nécessaire au choix d'un maître d'œuvre,
- Vu la délibération du 2 novembre 2015 par laquelle le Conseil municipal confie la maîtrise d'œuvre de la mise en conformité et la réhabilitation de la mairie à M. Michel POULET, architecte,
- Vu le compte rendu des Commission Réunies du 22 janvier 2016,
- Vu le nouveau Code des marchés publics,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2541-12-6 qui attribue au Conseil municipal les décisions en matière de projets de construction,
- Vu la délibération du 4 février 2016 validant le projet de l'architecte et sollicitant la réserve parlementaire,
- Vu les remarques énoncées par les membres lors de l'adoption du compte rendu de la séance du conseil municipal du 4 février 2016,
- Vu la délibération du 7 mars 2016 validant le projet de l'architecte,

- Vu la délibération du 11 janvier 2016 par laquelle le Conseil municipal sollicite pour les travaux de la mise en conformité et la réhabilitation de la mairie à Stotzheim l'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux,
- Considérant qu'il est nécessaire d'approuver le plan de financement pour ces travaux,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- APPROUVE le projet,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous pour les travaux de mise en conformité et réhabilitation de la mairie :

Désignation	DÉPENSES	Source de financement	RECETTES
Travaux selon devis estimatif établi par l'architecte	555 644,00 €	DETR (30 %)	166 693,20 €
Maîtrise d'œuvre (12,80 % du montant HT)	71 122,43 €	Réserve parlementaire (Antoine HERTH, Député)	16 000,00 €
Accompagnement CAUE Bas-Rhin	4 000,00 €	Région	10 000,00 €
Relevés topographiques mairie	600,00 €	FIPHFP	50 000,00 €
Diagnostic plancher bois grenier mairie	1 900,00 €	CDC BARR-BERNSTEIN	5 000,00 €
Diagnostic amiante et plomb avant travaux mairie	856,00 €	Prêt bancaire	200 000,00 €
Marge pour imprévus (10 %)	63 412,24 €	Autofinancement	249 841,47 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>697 534,67 €</b>		<b>697 534,67 €</b>

- SOLLICITE la subvention au titre de la DETR 2016, au taux de 30 % sur le coût des travaux, soit 166 693,20 €,
- AUTORISE le Maire à solliciter la subvention DETR 2016 correspondante,
- HABILITE le Maire à signer tous les documents relatifs aux décisions prises.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

N° 2

**CHOIX DU PRESTATAIRE POUR LE SUPPORT DES PANNEAUX DESCRIPTIFS DE LA 2<sup>e</sup> DB**

- Vu les devis recueillis pour l'installation de supports pour les panneaux descriptifs de la 2<sup>e</sup> DB,
- Vu le compte rendu de la Commission Communication,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE de retenir l'entreprise GERNER SARL, sise 67202 WOLFISHEIM, pour la réalisation des supports pour les panneaux descriptif de la 2<sup>e</sup> DB, variante pupitre, pour un montant HT de 1 900,00 €,
- DIT que la pose sera effectuée en régie communale,
- CHARGE Mme Michèle FETZER, adjointe au Maire chargée du dossier, de contacter l'entreprise afin de finaliser le projet.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

### **ACHAT D'UN SERVEUR POUR L'INSTALLATION DE AmonEcole**

- Vu la délibération du 4 avril 2016, point 10.6., concernant l'acquisition d'un serveur pour l'installation de AmonEcole : solution libre, clé en main, pour la mise en place de serveurs réseaux Intra/Internet dans les établissements scolaires. Il permet d'avoir un pare-feu (AMON) et un serveur pédagogique (SCRIBE) sur une seule et même machine. C'est le Réseau d'Aide Informatique de Proximité (RAIP) de l'Éducation Nationale qui se charge de son installation gratuite et de sa mise à jour dans le temps,
- Vu les devis recueillis pour l'achat du serveur,
- Entendu Mme Michèle FETZER, adjointe au maire chargée du dossier, qui informe le Conseil que l'achat a été effectué le 15 avril 2016 via le site Matériel.net, suite à l'accord du maire et des adjoints,

#### **le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'acquérir le serveur HP Proliant ML310e Gen8 v2, pour un montant HT de 685,79 €, matériel commandé chez Matériel.net sis 44245 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX,
- DIT que cette dépense sera imputée en section investissement, article 2183, opération 1715, prévu au Budget Primitif 2016,
- CHARGE le RAIP de procéder à l'installation gratuite du serveur et de sa mise en route à l'école.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

N° 4

### **SUBVENTION POUR RAVALEMENT DE FAÇADES**

- Vu la délibération du 5 novembre 2001 fixant les taux en euros et les critères applicables à compter du 1er janvier 2002 pour le subventionnement des travaux de restauration des bâtiments,
- Vu la délibération du 8 avril 2013 validant la convention de partenariat au titre du programme d'intérêt général (PIG) Rénov'Habitat 67 et de la valorisation du patrimoine alsacien,
- Vu le dossier de demande de subvention communale pour ravalement de façades présenté par Monsieur Roland GELB pour les travaux de peinture réalisés sur son immeuble sis au 27 Quartier Central à Stotzheim,

#### **le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'allouer la subvention suivante :  
à Monsieur Roland GELB : 60 m<sup>2</sup> à 3 €, soit 180 €, pour les travaux de peinture,
- PRÉCISE que cette subvention sera imputée à l'article 6574 "Subventions patrimoine bâti" prévu au Budget Primitif 2016.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

N° 5

### **DEMANDE DE NUMÉROTATION**

- Vu le courrier du 5 avril 2016 par lequel Monsieur et Madame Bernard DIETRICH demandent la numérotation de l'entrée de leur gîte, par la rue de Benfeld, cadastrée section 6 parcelles 91 et 92,
- Vu la numérotation des maisons sises rue de Benfeld,
- Considérant que la numérotation des maisons constitue une mesure de Police générale que le Maire peut prescrire en vertu des pouvoirs qu'il tient de l'article L.131-2 du Code des Communes,

#### **le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'attribuer le numéro 54 à l'entrée par la rue de Benfeld du gîte appartenant à M. et Mme Bernard DIETRICH,
-

- DIT que la numérotation prend effet à la date de la présente délibération,
- CHARGE le Maire d'informer les différentes administrations de cette numérotation.

*ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX*

*14 voix pour – 1 abstention*

*(Mme Anne DIETRICH étant personnellement concernée s'est abstenue)*

N° 6

### **ACHAT VIDÉOPROJECTEUR**

- Entendu Mme Michèle FETZER, adjointe au maire, qui informe les membres de l'état du vidéoprojecteur de la mairie : la projection n'est plus nette et des points blancs perturbent la lisibilité des documents projetés, malgré le changement de l'ampoule. Ce vidéoprojecteur a été acheté par la Commune en novembre 2010. Il était garanti 3 ans. Ce matériel a été prêté aux associations, aux écoles et autres administrations dans le cadre de réunions. Après discussion en réunion maire/adjoints, il est proposé d'acquérir un nouveau vidéoprojecteur.

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE d'acquérir un nouveau vidéoprojecteur,
- CHARGE Mme Michèle FETZER, adjointe au maire, d'effectuer cet achat au meilleur rapport qualité / prix,
- DIT que cette dépense sera imputée à l'article 2183, matériel informatique,
- DÉCIDE de modifier le budget primitif 2016 comme suit :
- Dépenses de fonctionnement :

Article 020 - dépenses imprévues :	- 500,00 €
Article 2183 - matériel informatique :	+ 500,00 €

*ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ*

N° 7

### **TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN BINNWEG**

- Considérant que les travaux de voirie du chemin Binnweg ont été prévus au Budget Primitif 2016,
- Vu les devis recueillis pour ces travaux,
- Vu le comparatif des devis,

**le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE de réaliser les travaux de voirie chemin Binnweg,
- DÉCIDE d'attribuer les travaux à l'entreprise EUROVIA, sise 67120 MOLSHEIM, pour un montant HT de 4 234,00 €,
- AUTORISE le Maire à signer le devis pour ces travaux,
- CHARGE le Maire de solliciter des subventions pour ces travaux.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

## **TRAVAUX ÉGLISE : TRAITEMENT CHARPENTE, ZINGUERIE POUR LA PROTECTION DES PIERRES DE TAILLE**

- Entendu M. le Maire qui informe le Conseil des travaux à effectuer à l'église St Nicolas de Stotzheim, à savoir le traitement de la charpente, la zinguerie et la protection en pierres de taille,
- Considérant que ces travaux de zinguerie pour la protection des pierres de taille nécessitent l'accord préalable de l'Architecte des Bâtiments de France,
- Considérant que les travaux de l'église ont été prévus au Budget Primitif 2016,
- Vu les devis recueillis pour ces travaux,
- Vu le comparatif des devis pour le traitement de la charpente,

### **le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- DÉCIDE de réaliser les travaux de traitement de la charpente, zinguerie pour la protection des pierres de taille,
- DÉCIDE d'attribuer les travaux de traitement de charpente à l'entreprise TSCHOEPPÉ, sise 67000 STRASBOURG, pour un montant HT de 10 668,00 €,
- DÉCIDE de reporter les travaux de zinguerie et de protection en pierres de taille au prochain Conseil, M. le Maire se chargeant de prendre rendez-vous avec l'Architecte des Bâtiments de France pour ces travaux,
- AUTORISE le Maire à signer le devis pour ces travaux,
- AUTORISE le Maire à déposer une demande d'urbanisme pour ces travaux.

*ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX*

*14 voix pour – 1 abstention*

## **DIVERS ET COMMUNICATION**

### **9.1 Informations sur les DIA**

M. le Maire informe les membres du Conseil des Déclarations d'Intention d'Aliéner transmises à la Communauté des Communes Barr-Bernstein :

- DIA reçue par Me LEHN-de DAMAS, notaire à MOLSHEIM, dans le cadre de la vente d'un immeuble non bâti, cadastré section 51 parcelle 561/32 de 5,23 ares, 25 rue des Tilleuls appartenant à Mme Angélique HUCHELMANN et M. Arnaud LOTZ,
- DIA reçue par Me WALTER, notaire à EPFIG dans le cadre de la vente d'un immeuble non bâti, cadastré section 4 parcelle 145/41 de 5,90 ares, sis rue de Benfeld appartenant à Mme Patricia SAAS.
- DIA reçue par Me WEHRLÉ, notaire à BENFELD dans le cadre de la vente d'un immeuble bâti, cadastré section 3 parcelle 30 de 10,79 ares, sise 42 route Romaine appartenant à M. et Mme André UNBEKAND.

### **9.2. Comptes rendus des Commissions Communales**

- **Commission Urbanisme** : les membres se sont réunis le 7 avril 2016 concernant les travaux d'aménagement d'un parking dans l'Impasse des Jardins mais également le déménagement du secrétariat de la mairie qui sera implanté, le temps des travaux, au logement vacant sis au 34 route Romaine.
- **Commission Communication** : les membres se sont réunis le 6 mai 2016 concernant la mise à jour du parcours découverte du village.

- **Commissions Réunies** : les membres se sont réunis le 6 mai 2016 concernant le projet hangar du Cercle St Nicolas, le plateau moto et la mise en place des drapeaux aux écoles.

### **9.3. Point de situation projet cantine / garderie**

Mme Céline MASTRONARDI, adjointe au maire, fait part au Conseil des suites données pour la cantine/garderie. Le nombre requis pour l'ouverture d'une cantine est atteint : 17 à 19 enfants pour 4 jours par semaine. La Communauté des Communes enverra une confirmation écrite à la Commune et procédera aux pré-inscriptions pour la rentrée 2016/2017.

### **9.4. Point sur les activités extra-scolaires**

Mme Céline MASTRONARDI, adjointe au maire, fait le bilan financier des activités extra-scolaires. La partie financière ayant été gérée par l'ACMECS, la Commune attribuera une subvention à l'association lors du prochain conseil.

### **9.5. Arrêtés pour les bandes jaunes**

Suite à la mise en place de bandes jaunes matérialisant l'interdiction de stationner sur certains trottoirs dans le village, et notamment aux intersections, la Commune a pris un arrêté municipal en date du 19 avril 2016. Un article est paru dans le bulletin municipal à ce sujet. La gendarmerie a été informée de la prise de l'arrêté. La verbalisation est donc à présent possible.

### **9.6. Compte rendu opération Oschterputz et sortie 1<sup>er</sup> mai**

M. le Maire fait le compte rendu de l'**opération Oschterputz**. Le nettoyage a eu lieu le 8 avril 2016. Il a été soulevé que peu de conseillers municipaux ont participé cette année à l'opération. Il y avait au total 15 bénévoles, dont 5 membres du Conseil (maire et adjoints compris). Un mètre cube de déchets a été ramassé.

Mme Michèle FETZER, adjointe au maire, fait le point de la **sortie du 1<sup>er</sup> mai**. La balade en forêt a été annulée pour cause de pluie. Le repas a été pris au restaurant Belle Vue à Zellwiller et la Commune a payé les repas des enfants de moins de 10 ans, décision prise lors d'une réunion entre le Maire et les adjoints.

### **9.7. Point Association Fleurs**

Mme Céline MASTRONARDI, adjointe au maire, fait le compte rendu de l'assemblée Générale de l'Association Fleurs de Stotzheim.

### **9.8. Réunion Très Haut Débit**

Le Conseil Régional a organisé une réunion d'information territoriale sur le Très Haut Débit le mercredi 20 avril 2016 à 17 h 30 à la salle des fêtes de Stotzheim. La Commune de Stotzheim fait partie des 77 communes bas-rhinoises prioritaires. Les travaux d'études vont démarrer au 2<sup>ème</sup> semestre 2016 suivis des travaux en 2017-2018. La société ROSACE, sise à Entzheim, est en charge de ce projet en Alsace. Le Conseil Départemental et Régional ainsi que l'État prendront une partie des travaux à leur charge, mais il reste à la charge de la Collectivité ou Communauté des Communes Barr-Bernstein 175 € par prise (environ 300 à 400 prises pour Stotzheim). Aucune décision à ce jour n'a été prise par la Communauté des Communes concernant le Très Haut Débit pour une éventuelle participation.

### **9.9. Plateau moto**

Lors de la réunion des Commissions Réunies qui s'est tenue le 6 mai 2016, M. le Maire a informé les membres du Conseil qu'une partie des abords de la route louée pour le plateau moto était endommagée et que cette partie n'avait pas été prévue dans les travaux de la route de St Pierre. M. le Maire présente le devis établi par l'entreprise COLAS pour un montant HT de 2 544,50 €. Le devis sera validé lors du prochain Conseil. Le Conseil autorise cependant le Maire à signer les devis pour accord pour que les travaux puissent commencer au plus vite.

### **9.10. Projet hangar du Cercle Saint Nicolas**

Lors de la réunion des Commissions Réunies qui s'est tenue le 6 mai 2016, M. le Maire a présenté aux membres du Conseil la demande du Cercle St Nicolas qui souhaitait installer sur un terrain communal un ancien séchoir à tabac pour entreposer le matériel utilisé lors de la fête des moissons. Les membres du Conseil se sont rendus à la ferme Goepp pour étudier la possibilité de réalisation de ce projet. Finalement, il a été décidé de procéder à un « grand nettoyage » des hangars afin de libérer de la place pour les machines du Cercle St Nicolas, plutôt que d'y ajouter un hangar supplémentaire.

- 
- Mme Céline MASTRONARDI, adjointe au maire, informe le Conseil que les habitants sont venus récupérer les géraniums offerts par la Commune. Au total 392 géraniums ont été offerts (contre 410 en 2015).
  - Suite à la visite de la ferme Goepp, les membres du Conseil proposent éventuellement une vente au plus offrant. De toute façon, il faudra prévoir des bennes pour y déposer tous les déchets de bois, de ferraille et autres. Une date sera fixée pour une journée « travail », en collaboration avec le Cercle St Nicolas.
  - M. le Maire informe le Conseil de demandes de locations de terrains communaux en tant que jardin par M. BIERO et Mme Marie-Laure SCHWOERER. Le bail conclu avec M. Christian BIERO il y a quelques années est à régulariser. D'autre part, il a été décidé d'informer Mme Marie-Laure SCHWOERER qu'il n'y a pas de terrain disponible pour du « jardin ».
  - Mme Céline MASTRONARDI, adjointe au maire, informe que des enfants d'Ortenberg viendront le jeudi 12 mai dans le cadre de l'échange franco-allemand avec les écoles de Stotzheim. Ils prendront leur repas avec les élèves du CM dans la salle d'honneur de la mairie. Il a été décidé de commander des pizzas à la Pizzeria Strada Romana, sise 34 route Romaine à Stotzheim.
  - M. Didier METZ, membre du Conseil, informe que la sono est actuellement stockée à la salle des fêtes jusqu'à la fin des travaux de la mairie.
  - M. Norbert RIESTER, membre du Conseil, demande si le projet de centre équestre au 1 rue Rahnweg a été signalé en mairie et si les autorisations d'urbanisme nécessaires ont été déposées. Un courrier rappelant les règles d'urbanisme sera transmis au propriétaire.
  - Mme Anne DIETRICH et M. Philippe SCHMITT, membres du Conseil, soulèvent le problème de la signalisation pour le stationnement au niveau du nouvel aménagement de l'entrée Est lors du marché aux puces du 5 juin. Le nécessaire sera fait par les agents.
  - M. Philippe SCHMITT, membre du Conseil, souhaite que les habitants soient informés, via le bulletin municipal, que l'accès et l'utilisation du terrain de pétanque est autorisé à tous. Un article paraîtra dans le bulletin dès que la structure métallique aura été installée par J. G. HUCHELMANN. D'autre part, M. le Maire informe les membres du Conseil que l'engazonnement du terrain de pétanque a été offert par l'entreprise LEDERMANN.
  - Mme Anne DIETRICH, membre du Conseil, informe et invite les membres du Conseil dans le cadre de la Journée portes ouvertes de leur gîte au Château du Grunstein qui aura lieu le 4 juin. Une invitation sera transmise ultérieurement.
  - M. Marc HARRER, membre du Conseil, informe le Conseil de son déménagement à Cincinnati aux États-Unis à compter de juillet 2016, dans le cadre de son activité professionnelle. Comme il ne pourra plus remplir sa fonction de conseiller, il souhaite quitter le Conseil.
  - Le **prochain Conseil** aura lieu le **lundi 13 juin 2016 à 20 h 00**.

**La séance est levée à 22 h 35**

***Délibération certifiée exécutoire compte  
tenu de sa réception en Sous-Préfecture  
le 9 juin 2016  
Extrait certifié conforme,  
Le Maire.***

**TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE STOTZHEIM  
DE LA SÉANCE DU 9 MAI 2016**

**Ordre du jour :**

1. Mise en conformité et réhabilitation de la mairie : approbation du plan de financement
2. Choix du prestataire pour le support des panneaux descriptifs de la 2e DB
3. Achat du serveur AmonEcole (pare-feu)
4. Subvention pour ravalement de façades
5. Demande de numérotation
6. Achat vidéoprojecteur
7. Travaux de voirie chemin Binnweg
8. Travaux église : traitement charpente, zinguerie et protection en pierres de tailles
9. Divers et communication
  - 9.1. Informations sur les DIA
  - 9.2. Compte rendu des Commissions Communales
  - 9.3. Point de situation projet cantine / garderie
  - 9.4. Point sur les activités extra-scolaires
  - 9.5. Arrêtés pour les bandes jaunes
  - 9.6. Compte rendu opération Oschterputz et sortie 1<sup>er</sup> mai
  - 9.7. Point Association Fleurs
  - 9.8. Réunion Très Haut Débit
  - 9.9. Plateau moto
  - 9.10. Projet hangar du Cercle Saint Nicolas



Noms et Prénoms	Qualité	Signature	Procuration
KOENIG Jean-Marie	Maire		/
MASTRONARDI Céline	Adjointe		/
METZ André	Adjoint		/
FETZER Michèle	Adjointe		/
METZ Didier	Conseiller Municipal		/
ALBRECHT Joanne	Conseillère Municipale		/
SPITZ Benoît	Conseiller Municipal		/
LEHMANN Dominique	Conseillère Municipale		/
SCHMITT Philippe	Conseiller Municipal		/
HIRTZ Valérie	Conseillère Municipale		Procuration à Mme Carine GOERINGER
RIESTER Norbert	Conseiller Municipal		/
GOERINGER Carine	Conseillère Municipale		/
EHRHART Joseph	Conseiller Municipal		/
DIETRICH Anne	Conseillère Municipale		/
HARRER Marc	Conseiller Municipal		/